

COOP DE SOLIDARITÉ SANTÉ DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Rencontre à distance

18 mars 2024 de 19h à 20h41

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 : Prise de présences

CA	Marie-Claude Bastien	Directrice générale par intérim de la Coop
	Marc Bouthillier	Trésorier du Conseil d'administration de la Coop
	Mathieu Bouchard	Président du Conseil d'administration de la Coop
	Suzanne Laurencelle	Membre du Conseil d'administration de la Coop
INVITÉS	Sébastien Francoeur	Représentant du collège Rosemont
MEMBRES	Marie Fournier	Adjointe administrative de la Coop
	Manon Paquin	Infirmière de la Coop
	Caroline Roy	Directrice générale du Collège Rosemont
	lallaire@ymail.com	Membre de la Coop
	Jean-Sébastien Bibeau	Membre de la Coop
	Marthe Lemery	Membre de la Coop
	Guy Nantel	Membre de la Coop
	Jean-Pierre Fraser	Membre de la Coop
	Elaine Brooks	Membre de la Coop

	Ariane Cando	Membre de la Coop
	Renée Caron	Membre de la Coop
	Manon Thibodeau	Membre de la Coop
	Michael Hamelin	Membre de la Coop
	Stéphanie Binette	Membre de la Coop
	John Poliquin	Membre de la Coop
	Mme Ponté	Membre de la Coop
	Richard Jutras	Membre de la Coop
	Steeve Côté	Membre de la Coop
	Stéphane Desmarais	Membre de la Coop
	Sylvinne Tardif	Membre de la Coop
	Wassila Yassine	Membre de la Coop
	Isabelle Théorêt	Membre de la Coop
	Marie-Isabelle Martineau	Membre de la Coop
	Françoise Émond	Membre de la Coop et ancienne adjointe administrative de la Coop
	Louise Mantha	Membre de la coop

2. Mot de bienvenue de Mathieu Bouchard, président du Conseil d'administration

Un tour de table est fait afin que chacun se présente brièvement.

3. Avenir de la coop

Introduction de Mathieu Bouchard.

Mise en contexte de la situation de la COOP

- La Coop fait face à des problèmes financiers importants. Le modèle actuel n'est pas suffisant pour atteindre une rentabilité financière, et ce, malgré de déploiement de plusieurs services. Une réflexion du CA s'est amorcée il y a plus d'un an et plusieurs rencontres ont été tenues avec le Collège pour réfléchir à la meilleure solution pour assurer la continuité de ses services;
- Le Collège Rosemont est un partenaire essentiel à la COOP, qui a toujours soutenu la COOP au niveau financier et sur le plan des ressources. Malgré un accroissement des revenus provenant des services autres que les prélèvements, et après avoir exploré plusieurs options, force est de constater que la rentabilité à court terme ne pouvait être assurée;
- Le Collège a convenu, avec le soutien de la Coop, de démarrer une clinique-école pour permettre à la communauté de Rosemont de continuer à bénéficier, au minimum, des services de prélèvements actuellement offerts par la Coop. La clinique-école permettra aux étudiants du pôle santé du Collège de continuer de bénéficier de stages nécessaires à leurs formations, en plus d'offrir des services aux membres;
- Le conseil d'administration de la Coop prévoit cesser les activités de prélèvements le, ou vers le, 30 avril 2024;
- Afin d'assurer une meilleure transition des activités, le Collège, avec le soutien de la Coop, déploiera les meilleurs efforts afin de maintenir le lien d'emploi du personnel actuel de la coop.

4. Période de questions

- **Quels sont les facteurs de baisses de revenus et quelles ont été les mesures mises en place?**
Mesures mises en place pour couvrir le déficit :
 - Prélèvements dans des centres pour personnes âgées;
 - Services avec des tarifications;
 - Demande de subventions;
 - Tentative de recruter un médecin.
- **Comment le Collège pourra-t-il être davantage rentable après la transition?**
 - Le Collège peut réduire certaines dépenses importantes au niveau du personnel et du loyer, par exemple : une direction générale de la COOP ne sera plus nécessaire étant donné l'implication directe du Collège dans la gestion;
 - Le Collège compte réduire le déficit en contrôlant et diminuant certaines dépenses;
 - Le centre de prélèvements ne sera jamais rentable puisque le service est gratuit, mais le Collège pourra garder le déficit à un minimum et ainsi continuer de le faire opérer dans une perspective pédagogique.
- **Qu'est-ce que ça changera en tant qu'utilisateur?**
 - Essentiellement, rien ne changera, le Collège veut continuer d'offrir les services de prélèvements tous les jours de la semaine, pour un maximum de temps pendant l'année;
 - Les heures pourraient varier dépendamment des semaines, certains matins offriront

de plus longues plages horaires en fonction des disponibilités des étudiants (stages).

- **Commentaires/discussions**

- Deux membres déplorent le manque de mobilisation des membres dans le développement de la Coop au cours des années ainsi que récemment, dans le contexte des délibérations ayant mené à la résolution proposée par le CA. Ces membres regrettent le sentiment d'être mis devant un fait accompli.
- Une membre et employée de la Coop déplore qu'on ne parle que des services de prélèvement tout en passant sous silence les importants services infirmiers prodigués à la Coop depuis 2016.

5. **Résolution**

Après les questions des membres, il est proposé de présenter la résolution suivante :

Attendu que la viabilité de la Coop Solidarité Santé Montréal n'est pas possible sans le soutien financier récurrent du Collège de Rosemont;

Attendu que des discussions sur l'avenir de la Coop sont en cours depuis plusieurs mois avec le Collège de Rosemont;

Attendu le besoin pour le Collège d'avoir un centre de prélèvements disponible pour les stages et pour la communauté environnante du Collège.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité, comme recommandé par le Conseil d'administration, de cesser les activités du centre de prélèvements de la Coop de Solidarité Santé de Montréal le ou vers le 30 avril.

Proposeur : Elaine Brooks

Appuyeurs : Stéphanie Binette et Michael Hamelin

Demande de vote:

- 16 votes pour;
- 2 votes contre;
- 3 abstentions;
- 21 votes au total;

La résolution est adoptée à la majorité

6. **Levée de l'assemblée**

L'assemblée se termine à 20h41

Proposeur : Mathieu Bouchard
